



Buprénorphine Naloxone (Suboxone®)

Médicament de substitution aux opiacés

Aide au sevrage

Présentation

- Comprimé sublingual à 2/0,5mg, 4/0,5mg et 8/0,5mg

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

La buprénorphine est un médicament utilisé comme traitement de substitution aux opiacés. Elle est destinée aux personnes présentant un trouble lié à l'usage des substances opiacées (morphine, héroïne, codéine...).

Il s'agit de prendre un traitement médicamenteux de la même famille que la substance que vous utilisez mais qui ne présente pas les mêmes risques. De par sa concentration constante dans le sang, la buprénorphine réduit l'effet de manque, l'envie irrépressible de consommer et la sensation d'euphorie. La naloxone est un composant destiné à empêcher le risque de mauvais usage du produit par voie intraveineuse.

Ce médicament occupe une place importante dans votre démarche de soins : il permet la diminution progressive des symptômes liés à votre dépendance. Le but de cette prise en charge est de permettre l'abstinence aux substances et en conséquence, vous aidera à renforcer vos relations sociales et vos activités dans votre vie quotidienne.

Pour une efficacité optimale, ce traitement doit s'intégrer dans un processus global d'accompagnement avec une prise en charge médicale, sociale et psychologique.

Comment prendre votre médicament ?

Il doit être pris en une seule prise par jour, à heure régulière, en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance (après obtention d'une stabilisation satisfaisante, la fréquence d'administration peut être réduite à tous les 2 jours en doublant la posologie ... jusqu'à 3j/semaine).

Ce médicament doit être pris par voie sublinguale, c'est à dire sous la langue, cette voie étant la seule efficace et bien tolérée pour l'administration de ce produit. Pour cela, placez le comprimé sous la langue, il fond au contact de la salive et est absorbé par la muqueuse buccale. Le comprimé doit être maintenu sous la langue jusqu'à dissolution complète, c'est à dire 5 à 10 minutes.

Il ne faut pas les avaler, les croquer, les écraser ou les mâcher.

Que faire en cas d'oubli d'une prise ?

Si vous avez oublié votre prise depuis moins de 24 heures et en l'absence de symptôme de manque, il suffira de reprendre le traitement le lendemain comme d'habitude.

Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre.

Dans leur grande majorité, ils ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui réévaluera l'utilité ou le bénéfice du traitement correcteur.

Effets

Que dois-je faire ?

Constipation	Favorisez les aliments contenant des fibres (fruits crus, légumes verts), mangez des pruneaux et des figues et buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun. Pratiquez une activité physique adaptée (marche...) Présentez-vous aux toilettes à heure régulière. En cas de douleurs abdominales et/ou de persistance de la constipation contactez votre médecin ou votre pharmacien
--------------	---

Effets**Que dois-je faire ?**

Nausées, vomissements	Prenez de préférence votre médicament au milieu d'un repas. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.
Somnolence, baisse de vigilance	Evitez de conduire ou d'utiliser des machines qui pourraient s'avérer dangereuses. Parlez-en au médecin qui pourra éventuellement réévaluer les doses et leur répartition dans la journée.
Hypotension orthostatique, vertiges ou sensation de malaise en se levant (surtout en début de traitement)	Levez-vous lentement. Si vous êtes couché, asseyez-vous un moment avant de vous lever doucement. Si les symptômes persistent, faites vérifier votre tension artérielle.
Transpiration excessive	Respecter une bonne hygiène corporelle Parlez-en à votre médecin.

Que surveiller pendant le traitement ?

Dosages urinaires ou sanguins

Afin d'optimiser votre prise en charge, votre médecin peut souhaiter des examens complémentaires : il s'agit de dosages urinaires ou sanguins qui permettront d'évaluer et d'ajuster les modalités techniques de votre suivi.

Quelles précautions observer ?

Relais de la méthadone

La première dose de buprénorphine ne doit être prise que lorsque des signes objectifs de sevrage apparaissent et généralement pas moins de 24 à 48 heures après la dernière prise de méthadone en raison de la longue demi-vie de la méthadone. La buprénorphine peut précipiter l'apparition de symptômes de sevrage chez les patients dépendants à la méthadone. Parlez-en avec votre médecin.

L'alcool

La prise d'alcool est contre indiquée, surtout en début de traitement, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse. Parlez-en avec votre médecin.

Les drogues

La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des troubles liés à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments

Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants, notamment pour traiter la douleur.

En cas d'intervention chirurgicale

Certains médicaments, utilisés pendant ou après une opération, sont contre-indiqués avec Buprénorphine. Il faut parler de votre traitement au chirurgien ou à l'anesthésiste qui adaptera les traitements.

La conduite de véhicules et l'utilisation de machines

Soyez très prudent. Demandez l'avis d'un professionnel de santé.

Sportif

Attention : ce médicament contient de la Buprénorphine qui est inscrite sur la liste des substances dopantes.

Projet de grossesse

Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines.

Conditions de prescriptions et de délivrances particulières

Médicament sur Liste 1, assimilé stupéfiant.

Prescription sur ordonnance sécurisée, limitée à 28 jours, délivrance fractionnée de 7 jours.

Disponible en pharmacie de ville.

La prise en charge par l'assurance maladie de soins ou traitements susceptibles de faire l'objet de mésusage, d'un usage détourné ou abusif, est subordonnée à l'obligation faite au patient d'indiquer au prescripteur, à chaque prescription, le nom du pharmacien qui sera chargé de la délivrance et à l'obligation faite au médecin de mentionner ce nom sur la prescription qui doit alors être exécutée par ce pharmacien.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur.